



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



15115094

Déposé au greffe du tribunal
de commerce

de LIEGE, division DINANT

le 30/7/2015

Le greffier Greffe

N° d'entreprise : 460 772 170.

Dénomination (en entier) : NOVASTAR

(en abrégé) ::

Forme juridique : SPRL

Siège (adresse complète) : MAISONCELLES 53 B-5571 WIESME

Objet(s) de l'acte : DEMISSION - NOMINATION

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 03 juillet 2015

En date du 3 juillet 2015 s'est réunie l'assemblée générale de novastar sprl

Il a été décidé à l'unanimité d'accepter la démission de son poste de gérant et de représentant permanent de la société Novastar, présentée à l'assemblée par Monsieur Benoît Remy et prenant cours ce 3/07/2015.

Egalement l'assemblée a décidé à l'unanimité de nommer comme représentant permanent de la société NOVASTAR auprès de la société en commandite par action à finalité sociale Vents d'Houyet, Monsieur Hubert de Dorlodot qui accepte.

Est annexé le procès verbal de l'assemblée.

Rédigé le 06/07/15 à Maisoncelles

H de Dorlodot,

président de l'Assemblée Générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature